

À la demande des pouvoirs publics d'un pays, DFI peut offrir une assistance intensive à des fins de réforme institutionnelle et de formation dans tous les aspects de l'analyse de la stratégie de désendettement, par le biais d'une série de missions assurant des formations dans les pays, sous la direction d'experts internationaux et régionaux. Le rapport préparé au terme de chaque mission établit un programme de travail national à réaliser avant la mission suivante, ce qui donne aux fonctionnaires nationaux le temps d'utiliser la formation reçue pour améliorer les politiques de leurs pouvoirs publics, ainsi que pour mettre en œuvre les réformes institutionnelles recommandées.

DFI peut offrir une aide consultative aux pouvoirs publics des pays sur demande, notamment dans les aspects suivants :

- préparation d'un Mémoire du Club de Paris et d'une stratégie pour les négociations avec le Club de Paris ;
- préparation des conditions à négocier avec un créancier bilatéral et observations sur les accords préliminaires ;
- meilleures conditions obtenues par d'autres PPTTE lors de négociations bilatérales et de l'allègement de la dette ;
- observations sur les propositions de conversion de la dette ;
- assistance dans les décisions à prendre pour savoir s'il convient de solliciter des financements sur les marchés de capitaux internationaux.